

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

9 DÉCEMBRE 1960

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

3^e ANNÉE N° 78

SOMMAIRE

COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Communications

Radiation des affaires jointes 43-58 et 26-59 1477/60

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

ÉTATS PRÉVISIONNELS DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES DES INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTÉ

Exercice financier 1960-1961

*Décision n° 46-60 de la commission des présidents prévue à l'article 78,
paragraphe 3, du traité portant autorisation de virements de crédits
dans l'état prévisionnel des dépenses administratives de l'Assemblée
parlementaire européenne* 1478/60

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

Informations

*Investissements économiques intéressant les républiques de Côte-
d'Ivoire et de Haute-Volta* 1480/60

(Suite au verso)

SOMMAIRE (suite)

Avis

<i>Avis d'appel d'offres n° 60 lancé par la république du Mali pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement</i>	1481/60
<i>Avis d'appel d'offres n° 61 lancé par la république du Mali pour deux projets financés par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement</i>	1482/60
<i>Avis d'appel d'offres n° 62 lancé par la république du Mali pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement</i>	1484/60
<i>Avis d'appel d'offres n° 63 lancé par la république du Mali pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement</i>	1485/60
<i>Rectification d'avis d'appel d'offres</i>	1488/60

COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

COMMUNICATIONS

Radiation des affaires jointes 43-58 et 26-59

Par ordonnance du 23 novembre 1960, la Cour de justice des Communautés européennes a prononcé la radiation des affaires jointes 43-58 et 26-59, société anonyme Union sidérurgique lorraine (SIDELOR) et autres et Chambre syndicale de la Sidérurgie française et autres contre Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

ÉTATS PRÉVISIONNELS DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES DES INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTÉ

EXERCICE FINANCIER 1960-1961

(Les états prévisionnels sont établis en francs belges)

DÉCISION N° 46-60

**de la commission des présidents prévue à l'article 78, paragraphe 3,
du traité portant autorisation de virements de crédits dans l'état
prévisionnel des dépenses administratives de l'Assemblée parlementaire européenne**

La commission des présidents des institutions de la Communauté européenne du charbon et de l'acier,

vu l'article 78, paragraphe 3, du traité,

DÉCIDE :

d'autoriser l'Assemblée parlementaire européenne à opérer le virement de crédits suivant dans l'état prévisionnel de ses dépenses administratives pour l'exercice financier couvrant la période du 1^{er} juillet 1960 au 30 juin 1961:

Du CHAPITRE I — DÉPENSES FONCTIONNELLES DE L'ASSEMBLÉE

Article 1 — Remboursement des frais de voyage et indemnités des représentants	5.700.000,—
Article 2 — Frais de publication	600.000,—

Du CHAPITRE III — DÉPENSES DIVERSES

Article 9 — Frais et indemnités à l'occasion de l'entrée en fonctions, à la mutation et à la cessation des fonctions et indemnités de séjour temporaires	500.000,—
	<u>6.800.000,—</u>

Au CHAPITRE II — FRAIS DE SECRÉTARIAT

Article 6 — Fournitures et prestations de service extérieures	2.500.000,—
Article 7 — Autres dépenses de fonctionnement du secrétariat	4.300.000,—
	<u>6.800.000,—</u>

La présente décision a été délibérée et adoptée par la commission à Strasbourg, le 21 novembre 1960.

Le président de la commission

A. M. DONNER

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

INFORMATIONS

Investissements économiques intéressant les républiques de Côte-d'Ivoire et de Haute-Volta

En date du 21 novembre 1960 a été réputée approuvée la proposition de financement par le Fonds européen de développement de deux projets de caractère économique présentés respectivement par la république de Côte-d'Ivoire et par les républiques de Côte-d'Ivoire et de Haute-Volta, et qui avaient été soumis au Conseil de ministres par la Commission en conformité de l'article 5 de la convention d'application relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté économique européenne.

Il s'agit des:

Projet n° 12.21.502: Port de pêche d'Abidjan (deuxième tranche)
(n° d'attente F/CI/18/59)
790.000 unités de compte

Projet n° 12.29.102: Modernisation du chemin de fer Abidjan—Niger
(n° d'attente F/CI-HV/29-30/59)
2.010.000 unités de compte.

A V I S

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 60

**lancé par la république du Mali pour un projet financé par
la Communauté économique européenne — Fonds européen de
développement**

Appel d'offres: n° 1**Convention: 23/F/SN/S/58****Projet: 11.21.301****Objet:**

Fourniture de petit matériel d'équipement des écoles saisonnières d'agriculture, comprenant:

- 12 lampes à pétrole à pression,
- 20 lampes à pétrole ordinaires,
- 8 tables de réfectoire (10 personnes),
- 80 tabourets ou équivalent,
- 4 lots de matériel de cuisine pour 20 personnes (marmites, fait-tout, casseroles, bassines, cuvettes...),
- 4 lots de matériel de réfectoire (20 personnes) (assiettes, couverts, brocs...),
- 8 armoires métalliques de rangement.

Lieu de livraison:

Bamako (Mali).

Délai de livraison:

5 mois.

Estimation:

800.000 francs C.F.A. (fourniture globale, rendue à Bamako, y compris tous frais annexes).

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée à la Caisse centrale de crédit agricole, Fonds territorial d'action économique, à Bamako (Mali) au prix de 1.000 francs C.F.A.

Cette somme est à verser par virement ou versement au compte Crédit lyonnais Bamako n° 100.415 «C.C.C.A. — F.T.A.E. — Modernisation agricole».

L'envoi du dossier sera effectué franco de port, par avion, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Les offres

rédigées en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Ministre de l'économie rurale et du plan de la république du Mali, à Bamako (Mali), avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le 1961 (*) à heures (*), heure locale, dans les bureaux de la chambre de commerce de Bamako (Mali).

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Au service du génie rural de la république du Mali, à Bamako (Mali);
2. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles;
3. Aux services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zittemannstraße 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

Ministère de l'économie rurale et du plan, à Bamako (Mali).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 61

**lancé par la république du Mali pour deux projets financés par
la Communauté économique européenne — Fonds européen de
développement**

Appel d'offres: n° 2	Conventions: 23/F/SN/S/58	Projets: 11.21.301
	40/F/SN/S/58	11.21.306

Objet:

Fourniture de hangars métalliques.

- 1) Fourniture de sept hangars métalliques de 10×5 m, hauteur sous entrain 3,50 m, comprenant charpente et couverture.
- 2) Fourniture de cinq hangars métalliques de 10×20 m, hauteur sous entrain 3,50 m, comprenant charpente et couverture.

(*) A cause des difficultés de transmission, les date et heure seront communiquées dans un prochain numéro.

Lieu de livraison:

Bamako (Mali).

Délai de livraison:

3 mois pour 7 hangars; 5 mois pour 5 hangars.

Estimation:

3.850.000 francs C.F.A. (fourniture globale, rendue à Bamako, y compris tous frais annexes).

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée à la Caisse centrale de crédit agricole, Fonds territorial d'action économique, à Bamako (Mali), au prix de 1.500 francs C.F.A.

Cette somme est à verser par virement ou versement au compte Crédit lyonnais Bamako n° 100.415 «C.C.C.A. — F.T.A.E. — Modernisation agricole».

L'envoi du dossier sera effectué franco de port, par avion, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Les offres

rédigées en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Ministre de l'économie rurale et du plan de la république du Mali, à Bamako (Mali), avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le 1961 (*) à heures (*), heure locale, dans les bureaux de la chambre de commerce de Bamako (Mali).

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Au service du génie rural de la république du Mali, à Bamako (Mali);
2. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles;
3. Aux services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitelmannstraße 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

Ministère de l'économie rurale et du plan, à Bamako (Mali).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

(*) A cause des difficultés de transmission, les date et heure seront communiquées dans un prochain numéro.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 62

**lancé par la république du Mali pour un projet financé par
la Communauté économique européenne — Fonds européen de
développement**

Appel d'offres: n° 3**Convention:** 40/F/SN/S/58**Projet:** 11.21.306**Objet:**

Fourniture de matériel et appareils accessoires nécessaires à l'extraction, à partir des amandes, du beurre de Karité.

La fourniture porte sur 7 installations type artisanal.

La capacité de traitement de chaque installation doit être de l'ordre de 250 kg d'amandes sèches par journée de travail de 7 heures.

Le rendement moyen sur poids d'amandes sèches en bon état de conservation doit être de 40 %.

Lieu de livraison:

Bamako (Mali).

Délai de livraison:

Échelonnés entre 3 et 6 mois.

Estimation:

11.800.000 francs C.F.A. (fourniture complète, rendue à Bamako, y compris tous frais annexes).

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée à la Caisse centrale de crédit agricole, Fonds territorial d'action économique, à Bamako (Mali), au prix de 2.000 francs C.F.A.

Cette somme est à verser par virement ou versement au compte Crédit lyonnais Bamako n° 100.415 «C.C.C.A. — F.T.A.E. — Modernisation agricole».

L'envoi du dossier sera effectué franco de port, par avion, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Les offres

rédigées en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Ministre de l'économie rurale et du plan de la république du Mali, à Bamako (Mali), avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le 1961 (*) à heures (*), heure locale, dans les bureaux de la chambre de commerce de Bamako (Mali).

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Au service du génie rural de la république du Mali, à Bamako (Mali);
2. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles;

(*) A cause des difficultés de transmission, les date et heure seront communiquées dans un prochain numéro.

3. Aux services d'information des Communautés européennes à:

Bonn, Zitelmannstraße 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

Ministère de l'économie rurale et du plan, à Bamako (Mali).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 63

**lancé par la république du Mali pour un projet financé par
la Communauté économique européenne — Fonds européen de
développement**

Appel d'offres: n° 4

Convention: 40/F/SN/S/58

Projet: 11.21.305

Objet:

- 1) Exécution de la station d'élévation des eaux comprenant:
 - l'exécution de tous les travaux de génie civil, la fourniture et installation de tout matériel nécessaire à la réalisation du puits de captage (diamètre: 2 mètres, profondeur: 17 mètres);
 - l'exécution de tous les travaux de génie civil, la fourniture et l'installation de tout matériel nécessaire à la réalisation de la station de pompage;
 - la fourniture et l'installation de trois groupes motopompes de caractéristique chacun d'un débit de 40 m³/h pour une hauteur manométrique totale de 75 mètres, y compris tout matériel de contrôle et protection.
- 2) Fourniture et installation d'un réservoir surélevé de 50 m³ comprenant:
 - l'exécution de tous les travaux de génie civil, la fourniture et l'installation de tout matériel nécessaire à la réalisation d'une plateforme surélevée de 4,60 m;
 - la fourniture et l'installation de deux cuves de 25 m³ en tôles d'acier soudées, y compris tout matériel et accessoires d'équipement.
- 3) Fourniture et pose des conduites d'eau, fontainerie, matériel d'arrosage et accessoires comprenant:
 - la fourniture et la pose en canalisations acier sans soudure de:
 - 1.130 m en diamètre 175 mm,
 - 110 m en diamètre 150 mm
 - 200 m en diamètre 100 mm, y compris accessoires.

- la fourniture et la pose de la fontainerie (11 robinets - vannes, 1 ventouse, 1 réducteur de pression), y compris tous accessoires,
- la fourniture et la pose du matériel d'arrosage:
 - deux canons d'arrosage haute-pression,
 - deux canons d'arrosage basse-pression,
 - trois vannes type «californien»,
 - 400 m de tuyaux mobiles et tous accessoires.

Lieu de réalisation:

Station du collège technique agricole de Katibougou, située à 70 km en aval de Bamako, 7 km au delà de la ville de Koulikoro, terminus du chemin de fer Dakar-Niger.

Délais d'exécution:

- 7 mois pour l'exécution de la station d'élévation des eaux,
- 5 mois pour la fourniture et l'installation du réservoir,
- 7 mois pour la fourniture et la pose des conduites d'eau, fontainerie, matériel d'arrosage et accessoires.

Estimation:

18.200.000 francs C.F.A. (ensemble des fournitures et travaux).

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée à la Caisse centrale de crédit agricole, Fonds territorial d'action économique, à Bamako (Mali), au prix de 3.500 francs C.F.A.

Cette somme est à verser par virement ou versement au compte Crédit lyonnais Bamako n° 100.415 «C.C.C.A. — F.T.A.E. — Modernisation agricole».

L'envoi du dossier sera effectué franco de port, par avion, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Les offres

rédigées en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Ministre de l'économie rurale et du plan de la république du Mali, à Bamako (Mali), avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le 1961 (*) à heures (*), heure locale, dans les bureaux de la chambre de commerce de Bamako (Mali).

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Au service du génie rural de la république du Mali, à Bamako (Mali);
2. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles;

(*) A cause des difficultés de transmission, les date et heure seront communiquées dans un prochain numéro.

3. Aux services d'information des Communautés européennes à:

Bonn, Zitelmannstraße 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

Ministère de l'économie rurale et du plan, à Bamako (Mali).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

RECTIFICATION D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

a) *L'avis d'appel d'offres n° 23*

pour un appel d'offres lancé par la République malgache, publié au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 50 (page 1095) du 8 août 1960

concernant les:

travaux de terrassement et de génie civil entrant dans la réalisation de la conduite d'adduction destinée à l'alimentation en eau potable de la ville de Diégo-Suarez (Madagascar),

estimation: 17.000.000 de francs C.F.A.,

est modifié comme suit:

Les soumissions

en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Directeur des travaux publics, de l'équipement et des transports de la République malgache, à Tananarive (Madagascar), avant la date fixée pour leur ouverture, qui aura lieu le 21 mars 1961 à 9 heures, heure locale (6 heures G.M.T.).

Le dossier d'appel d'offres

en langue française peut être obtenu — à partir du 17 janvier 1961 — par demande adressée à M. le Directeur des travaux publics, de l'équipement et des transports, à Tananarive (Madagascar).

Prix pour le dossier à expédier à:

Madagascar:	21.000 francs C.F.A.
France, pays et territoires d'outre-mer associés à la C.E.E.:	23.000 francs C.F.A.
dans les autres États membres de la C.E.E.:	23.000 francs C.F.A.

Les autres indications restent inchangées.

b) L'avis d'appel d'offres n° 55

pour un appel d'offres lancé par la république du Tchad, publié au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 74 (page 1433) du 23 novembre 1960

concernant la:

fourniture de matériel de literie, d'ameublement et de vestiaire destiné à l'équipement d'un dortoir de 60 lits pour les élèves de l'école d'agriculture du Ba-Illi, sise au lieu dit, dans la sous-préfecture de Bousso, à 270 kilomètres de Fort-Lamy (république du Tchad),

estimation: 6.000.000 de francs C.F.A.,

est modifié comme suit:

Les soumissions

rédigées en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Directeur de l'agriculture, président de la commission d'appel d'offres, B.P. 441, à Fort-Lamy (Tchad), ou y être déposées au plus tard à 13 heures, heure locale (12 heures G.M.T.) de 21 février 1961. L'ouverture des plis aura lieu le 22 février 1961 à 9 heures, heure locale (8 heures G.M.T.) dans les bureaux du directeur de l'agriculture, à Fort-Lamy (Tchad).

Les autres indications restent inchangées.

VIENT DE PARAÎTRE:

**LES INVESTISSEMENTS DANS LES INDUSTRIES
DU CHARBON ET DE L'ACIER DE LA COMMUNAUTÉ**

Rapport sur l'enquête 1960

La Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier procède au début de chaque année, depuis 1953, à une enquête sur les dépenses d'investissements effectuées ou prévues par les entreprises de la Communauté. Cette enquête permet de déterminer l'évolution probable des possibilités de production par secteurs d'activité; elle apporte des précisions intéressant le développement des équipements dans chaque grande région de la Communauté.

Les résultats de l'enquête effectuée au 1^{er} janvier 1960, viennent d'être publiés sous le titre «Les Investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté — Rapport sur l'enquête 1960». Les données recueillies sont analysées par secteurs d'activité et par régions économiques; elles sont illustrées de plusieurs courbes ou figures.

La brochure de 100 pages est disponible dans les quatre langues de la Communauté (français, allemand, italien, néerlandais) ainsi qu'en anglais.

Prix de vente: 50 frb. (NF 50,-).